La maison à colombage (à partir du Moyen Age)…

Possibilité de regarder des vidéos intitulées « le prof présente : la ville au Moyen Âge » et « apprendre le torchis » (sur youtube)

+ observer le patrimoine architectural médiéval de la ville de Rouen sur www.rouentourisme.com>pans-de-bois

Le contexte : A partir du XIe siècle, les villes prennent de l'ampleur. Au cours du bas Moyen-Age (environ 1300 – 1500), l'augmentation de la population des villes délimitées par leurs remparts est telle que le bâti se densifie. On doit aussi construire des faubourgs hors des murs.

En général, les villes manquent de réseaux d'égouts, les maladies comme la peste se répandent, les rats et animaux errants pullulent et transportent les maladies.

L'habitat dans les villes : alors que les rapports sociaux dans les campagnes sont gérés par les règles de la féodalité et de la vassalité, les citoyens des villes sont libres. Une nouvelle couche sociale y apparait : la bourgeoisie.

Les plus riches bourgeois construisent leurs maisons en pierre à cause des incendies. Les moins fortunés construisent les leurs avec une ossature en bois.

Et, puisque, le terrain à bâtir coûte cher, on construit sur des parcelles étroites des maisons très hautes accolées les unes aux autres. Au rez-de-chaussée, un passage permet d'atteindre la cour, l'entrepôt et les écuries avec un attelage.

Des rues étroites, des maisons hautes, en bois, serrées les unes contre les autres, des toits de chaume, des cheminées pour se chauffer : toutes les conditions sont réunies pour des incendies fréquents et ravageurs.

La maison à colombage : on a construit des maisons à colombage dans les régions où les forêts étaient abondantes à la périphérie des villes. L'essence la plus utilisée fut le chêne, qui résistait mieux aux intempéries.

Plus tard, au XVIIe siècle, un édit de Colbert visant à limiter les risques d'incendie imposera d'enduire les façades des maisons. Elles seront alors recouvertes de crépi blanc ou richement coloré selon les traditions locales. Ce crépi s'accrochera à un entrelacement de baguettes de saule ou de verges de noisetier.

Colombage ou système à pans de bois : Une maison à colombage ou à pans de bois est constituée d'un squelette de charpente dont les vides sont remplis par de la maçonnerie. Le remplissage hourdis est réalisé en argile, en plâtre, avec des moellons (pierres brutes), des briques ou du torchis (mélange d'argile, de paille, de sable et de chaux). Jusqu'au XIIIe siècle, on a posé les poteaux à même le sol, puis, pour éviter leur pourrissement, on a ensuite posé une sablière, pièce de bois horizontale la plus basse sur un soubassement de maçonnerie et fixé les poteaux à celle-ci. Parfois comme sur le croquis, tout le rez-de-chaussée était en maçonnerie. Au début, les poteaux montaient sur plusieurs étages (technique des bois longs) et les pièces horizontales venaient s'y fixer. Mais à partir du XIIIe siècle, les pièces de bois longues devinrent plus rares et il n'était pas facile de les amener sur le chantier par des ruelles étroites. On est donc passé à la technique des bois courts dans laquelle les poteaux ont une longueur maximale d'un étage.

Il est à noter que le rez-de-chaussée était le plus souvent occupé par la boutique ou l'atelier afin de favoriser l'activité commerciale et économique. Enfin, les personnes ayant une même profession habitaient une même rue, ceux-ci étant réunis selon le régime de la corporation.

La technique d'assemblage : les pièces de bois sont assemblées grâce à des découpes qui permettent un emboitement par tenon, pièce étroite dans la pièce verticale, et mortaise, trou dans la pièce horizontale. Le tenon est glissé dans la mortaise et une cheville, introduite dans les deux pièces, vient bloquer l'ensemble. Si le principe est simple lorsqu'on

assemble deux pièces de bois, on imagine facilement que pour assembler, dans un angle, 4 pièces (deux verticales et deux horizontales), el jeu des formes de tenons et de mortaises devient très complexe.

<u>L'encorbellement</u> s'est développé au XIVe siècle avec la technique des bois courts. Il consiste à construire un étage qui avance en porte-à-faux au-delà de l'étage inférieur. La construction à encorbellement permettait de gagner un peu de place dans les étages et évitait aux eaux de pluie de s'écouler sur la façade, chaque étage protégeant l'étage inférieur. Cependant, les façades se resserrant de plus en plus en montant dans des rues déjà étroites, l'encorbellement fut progressivement abandonné à partir de 1520 car il favorisait la propagation des incendies.
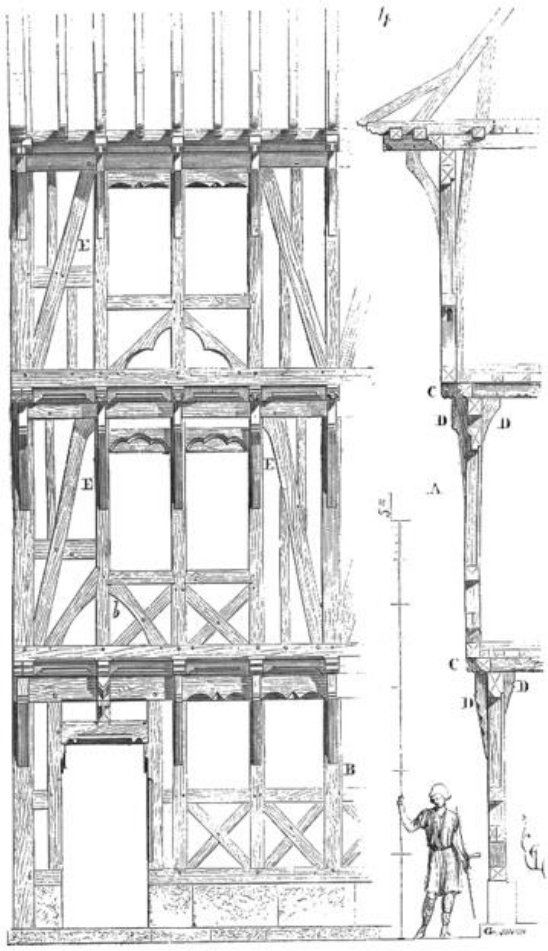
Certains pensent que ce type de construction a été plébiscitée par le fait que les habitants payaient un impôt lié à l'emprise de leur maison sur le sol. Créer des maisons à encorbellement leur permettait ainsi de gagner du volume tout en payant moins d'impôt : plus on prenait de la hauteur et plus la surface de l'étage était grande !